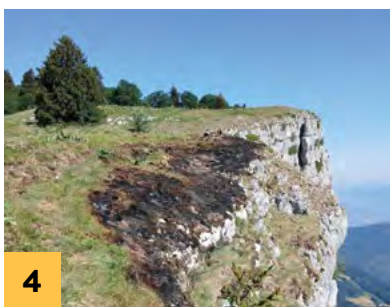




INFORMATIONS COMMUNALES ET ASSOCIATIVES



ENVIRONNEMENT

Feux de forêt, restrictions d'eau, sécheresse... point sur la situation



ÉVÉNEMENTS

Du Tour de France au Gouffre Berger, retour en images sur les temps forts de l'été



RENTRÉE

École, travaux, projets : quoi de neuf pour cet automne ?

Sommaire

Environnement

Feux de forêt et de végétation : un risque bien réel

p.4.

Un été sous tension pour notre ressource en eau

p.5

Vie quotidienne

Jardinage, bricolage et respect du voisinage

p.6

Élagage des haies : rappel

p.6

Événement

Tour de France : 24h au cœur de la grande boucle

p.7

Patrimoine

70 ans de spéléologie au gouffre Berger

p.8

Vie municipale

Bilan du recensement

p.10

École : les nouveautés de la rentrée

p.10

Quels chantiers cet automne ?

p.11

Vie associative

Agenda de l'automne

p.12

Zoom sur les Gazelles d'Engins

p.12

Bulletin municipal de la mairie d'Engins

—

Directeur de la publication : Sylvain Martins

Comité de rédaction : Christiane Clément-Didier, Gilles Gaillard, Isabelle Luthier, Marilyn Plousey-Dupouy, Thibaut Rougelot

Ont participé à ce numéro : Antoine Ciceron, Guillaume Jay, Association des communes forestières de l'Isère, Speleo Club de Grenoble (SGCAF)

—

Mairie d'Engins, 957 route Joseph Coynel

04 76 94 49 13 • mairie@engins.fr • www.engins.fr

Ça s'est passé à Engins

Juin

Règles loufoques et ambiance décalée : le city stade d'Engins s'est transformé en terrain de jeu pour le Disco Foot.



Juin

Pour la Fête de la musique, l'APE a proposé un karaoké : les enfants ont ouvert le bal, vite rejoints par les adultes au micro...



Juin

À l'occasion de sa sortie Orchidées annuelle, le Fil d'Engins, accompagné de naturalistes, a emmené les amateurs en direction du plateau de la Molière.



Juillet

Les Bruyants ont une nouvelle fois rythmé le bal du 14 juillet, lors d'une soirée festive et conviviale.



Juillet

Les bergers étaient présents à la Grange à Gaby pour un temps d'échange et de médiation avec les habitants.



Août

Près de 120 personnes sont venues célébrer les 70 ans du premier « -1000 » du gouffre Berger, en présence de membres de l'expédition de 1956 venus partager leur expérience.



Juillet

Les habitués du Tour étaient au rendez-vous pour le passage de l'arche de la Côte d'Engins, classée col de montagne.



Juillet

Pour l'édition 2026 des chantiers jeunes, les participants ont lasuré le chalet de la bergère à Sornin.



Septembre

Du cross au tournoi de foot, Engins en fête a réuni les Enginois tout au long de la journée, clôturée par le feu d'artifice



Protéger**Prévention
du risque
incendie**

En période de risque incendie élevé, les communes peuvent prendre ponctuellement des mesures supplémentaires. Cet été, Villard-de-Lans a ainsi interdit temporairement les barbecues au bois et au charbon, tandis qu'Autrans-Méaudre a interdit le bivouac et le camping sauvage. Ces mesures sont signalées sur les panneaux d'affichage de la commune et relayées sur Illiwap. Pour recevoir les notifications, pensez à télécharger l'application.

**Environnement****FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION :
UN RISQUE BIEN RÉEL**

Le risque incendie concerne aussi notre commune. Les deux départs de feu survenus cet été nous le rappellent : face à des conditions de plus en plus sèches, la prévention et la vigilance de chacun sont essentielles.

Parmi les menaces qui pèsent sur les forêts, le risque incendie est l'une des grandes préoccupations. Avec le réchauffement climatique, les étés très chauds et secs rendent la végétation plus vulnérable.

Soyons vigilants

On estime que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, souvent involontaire. Tout ce qui peut générer une étincelle ou une surchauffe est très dangereux, en présence de végétation : cigarette, barbecue, travaux (étincelles et appareils thermiques), véhicules motorisés, bout de verre (effet loupe)... Prévenir l'incen-

die, c'est éviter ces activités aux abords de forêts ! En cas de départ de feu, il est possible d'essayer de l'éteindre avec de la terre ou du sable, mais surtout pas en tapant avec des branches. Cela attise les flammes ! Prévenir le 18 immédiatement est indispensable pour limiter les dégâts.

Quelle réglementation pour les citoyens ?

En Isère, un arrêté préfectoral de 2025 réglemente l'emploi du feu à moins de 200 mètres d'une lisière forestière, selon les périodes et les usages. Cette interdiction s'applique du 15 juin au 15 septembre.

Des incendies sur Engins

Fin juin, un feu de bivouac mal éteint a provoqué un incendie à la Sure, en bordure de falaise, menaçant 3 hectares de landes au cœur de la Réserve biologique intégrale, où les feux sont interdits. L'intervention d'un hélicoptère bombardier d'eau et des équipes du SDIS a été nécessaire pour le contenir. La commune a porté plainte. Un second feu a détruit 1 hectare de prairie aux Brets.

Travaux**RENFORCER LA DÉFENSE
INCENDIE DE LA COMMUNE**

Face à des épisodes de sécheresse plus fréquents, la municipalité met en place un plan d'amélioration de la lutte contre les incendies.

Plusieurs opérations sont envisagées, en privilégiant les opportunités budgétaires et organisationnelles. À la Croix, les travaux de voirie permettront de renforcer les réseaux et d'installer un poteau d'incendie. À la Grande Combe, le réservoir de 150 m³ (aujourd'hui inutilisé) pourrait également être valorisé par la création d'une conduite. Enfin, le poteau désaffecté de l'Olagner pourrait être déplacé vers la route des Grands Champs. D'autres secteurs seront étudiés afin de constituer un projet global et rechercher les financements nécessaires.

Eau**UN ÉTÉ SOUS TENSION
POUR NOTRE RESSOURCE EN EAU**

Cet été 2026 a également été marqué par une sécheresse particulièrement précoce. Dès début juillet, nos captages ont montré des signes de faiblesse inhabituels, avec des débits en nette baisse.

Face à cette situation, et pour éviter une tension trop importante sur notre circuit d'eau potable qui aurait pu conduire à des restrictions bien plus sévères, la commune a dû prendre un arrêté municipal limitant certains usages de l'eau : remplissage de piscines, lavage de véhicules, arrosage des pelouses... Une décision nécessaire pour préserver l'accès à l'eau potable de tous les foyers tout l'été. Cette alerte doit retenir notre attention pour les prochaines années. Depuis, la commune a engagé, avec la Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV), un tra-

vail de débroussaillage autour de nos captages. Une réflexion est également en cours sur l'optimisation de nos circuits d'eau actuels, pour limiter les pertes et mieux anticiper les sécheresses à venir. À ce jour, le département et le Vercors demeurent en vigilance sécheresse. L'arrêté reste donc en application, jusqu'à son abrogation. Nous remercions chaleureusement les habitantes et habitants pour leur usage responsable de l'eau durant cette période. C'est grâce à la mobilisation de chacun que nous avons pu préserver cette ressource rare et précieuse.

**Des restrictions à l'échelle
du territoire**

Le cas d'Engins n'est pas isolé. Face à une sécheresse et une canicule particulièrement précoces et intenses, la Communauté de communes, en lien avec la Préfecture de l'Isère et les communes du territoire, a mis en place des mesures de restriction des usages de l'eau, adaptées à la situation de chaque commune.

Attention**Départ de
feu : les bons
réflexes**

En cas de départ de feu, mettez-vous à l'abri et appelez le 18 ou le 112 (114 par SMS pour les personnes sourdes ou malentendantes).



Agir**Frelon asiatique : un piégeage efficace**

La campagne de piégeage de ce printemps a été efficace : 3 387 fondatrices piégées, soit 4,6 fois plus qu'en 2025. Avec 34 % des prises, Engins reste très concerné et mobilisé. Pour des effets durables, l'effort devra être poursuivi au moins 4 ans.

**Prévenir****Moustique tigre : agissons maintenant**

Agissez tant qu'il est encore temps ! Si ce n'est pas encore une invasion, cela va le devenir rapidement. Le moustique tigre est très opportuniste. Il se développe dans de très petits volumes d'eau collectés dans des contenants du quotidien, souvent discrets ou oubliés. Chaque espace extérieur, public comme privé, peut être potentiellement favorable à sa prolifération.

➤ Plus d'informations sur : agirmoustique.fr

Voisinage**JARDINAGE, BRICOLAGE ET RESPECT DU VOISINAGE**

Vous devez faire des travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles d'être bruyants ? Un arrêté préfectoral fixe quelques règles pour limiter les nuisances sonores.

Vivre ensemble, c'est avant tout tenir compte de son environnement immédiat en préservant la qualité de vie de chacun. L'utilisation d'appareils tels que les tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou



scies, n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En dehors de ces créneaux, leur utilisation est interdite afin de préserver la tranquillité du voisinage.

Voirie**ENTRETIEN DES HAIES : PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LA SÉCURITÉ**

Les haies sont de précieux havres de biodiversité : elles abritent oiseaux, insectes et petits mammifères. Leur entretien reste toutefois indispensable pour éviter les gênes ou dangers : branches dans les fils téléphoniques ou électriques, manque de visibilité sur les routes, gêne pour les piétons, les véhicules de secours, les engins de déneigement ou le bus scolaire.

Les talus situés en amont des voies appartiennent aux propriétaires riverains, responsables de leur entretien. En cas de non-respect, une amende pouvant aller jusqu'à 150 € peut être appliquée. Afin de limiter l'impact sur la biodiversité, évitez de tailler les haies et d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 août, saison de nidification des oiseaux. Privilégiez l'automne ou la fin d'hiver, hors période de gel.

➤ Pour mutualiser le passage d'un élagueur et bénéficier d'un tarif groupé, faites-vous connaître auprès de la mairie avant le 20 octobre.

Événement**TOUR DE FRANCE 2026 : 24H AU CŒUR DE LA GRANDE BOUCLE**

Le passage du Tour de France à Engins le 23 juillet dernier restera comme un moment fort de l'été pour notre commune.

Une préparation minutieuse

La préparation de cet événement a nécessité un travail engagé bien en amont sur plusieurs aspects. La commune et l'association des Bruyants ont œuvré de concert à la réussite de cet événement. Sur le plan de la sécurité, plusieurs réunions de coordination ont été organisées avec le Département et les forces de l'ordre. Des barrières ont été installées le long du parcours et un arrêté municipal a été adopté pour encadrer la manifestation. Au niveau logistique, il a fallu acheminer l'électricité, organiser l'ins-

tallation de la buvette, de la boutique officielle et de l'arche, positionnée au niveau du parking du barrage, point de passage comptabilisé pour le classement de la montagne.

Une journée sous le signe de la fête

Le succès a été au rendez-vous. Dès l'avant-veille, les camping-cars avaient investi les meilleurs emplacements : preuve que la côte d'Engins a attiré des passionnés venus de toute la France et même au-delà. Le jour J, tout s'est enchaîné dans la bonne humeur et sous un beau soleil. Dès 7h,

les bénévoles des Bruyants s'affairaient à installer la buvette et le snack. À 10h, la route était fermée à la circulation. Petits et grands ont alors sorti les craies pour couvrir le bitume d'encouragements colorés à destination des coureurs.

La caravane publicitaire a ensuite animé la foule à 11h30, avant le moment tant attendu : le passage du peloton entre 13h45 et 14h.

Nous tenons à remercier les agents communaux, l'association des Bruyants mais aussi tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.

La buvette des Bruyants fait un carton plein !

L'association n'a pas chômé avec un flux ininterrompu de spectateurs tout au long de la journée ! Les bénévoles ont régalié la foule avec notamment des sandwiches au jambon grillé ou à la saucisse et des frites. Une partie des bénéfices a été reversée à la commune. Un grand merci à tous !





Patrimoine

LE GOUFFRE BERGER, 70 ANS DE SPÉLÉOLOGIE À ENGINS

Photo : Galimey

Réunis à l'initiative de la Fédération française de spéléologie et du SGCAF, spéléologues et chercheurs passionnés nous ont fait revivre sept décennies d'une aventure collective faite d'explorations, d'innovations et de découvertes, qui ont fait du Berger un haut lieu de la spéléologie mondiale.

L'exploit n'est pas le record : tout record est destiné à être battu. L'exploit est dans la capacité des Hommes à se dépasser.

Louis Potié, membre de l'expédition de 1956

Un Everest souterrain

Découvert en 1953, le Gouffre Berger devient, le 10 août 1956, la première cavité au monde à dépasser les 1000 mètres de profondeur. Il inaugure ainsi l'histoire des « -1000 », ces « Everest souterrains » dont le record mondial sera détenu successivement par seulement sept cavités. Si l'on compte aujourd'hui plus de 120 -1000, avec un record à -2209 m avec le gouffre Veryovkina, en Géorgie, le Berger conserve une place particulière : il a ouvert une nouvelle ère de l'exploration souterraine et a marqué durablement l'histoire de la spéléologie.

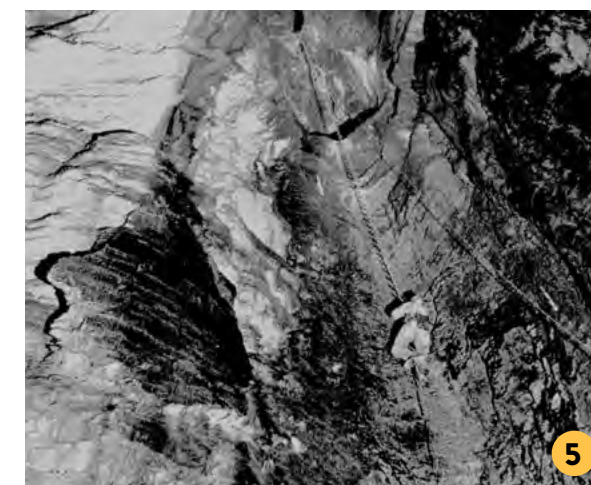
Des Cuves de Sassenage au plateau du Sornin

L'histoire commence en 1947, lorsque de jeunes Grenoblois passionnés explorent les Cuves de Sassenage à la recherche de l'origine de la rivière souterraine, le Germe. Ils parcourent plus d'un kilomètre avant d'être arrêtés par un siphon. Leur prospection reprend alors sur le plateau de Saint-Nizier, sans succès, puis se tourne vers le Sornin, en suivant la direction dans laquelle semble partir la galerie ouest des Cuves. C'est là que, le 24 mai 1953, Jo Berger y découvre l'entrée d'un puits, alors nommé P3.

Les explorations commencent dès le lendemain, et en juillet, une première équipe atteint la rivière souterraine à environ -300 m. Le 26 octobre, la fluorescéine confirme la communication entre le réseau du Sornin et les Cuves de Sassenage. Le mythe du Gouffre Berger vient de naître.

Vers un record mondial

En 1954, les explorations se poursuivent avec la participation de nombreuses équipes de spéléologues, dont Claudine Lecomte, première femme à descendre à -500 m. Le record progresse jusqu'à -903 m, puis -985 m



Photos : SGCAF

1 • À -500 m, la mythique salle des Treize doit son nom aux 13 explorateurs qui ont réalisé sa découverte.

2 • À 1460 m d'altitude sur le plateau du Sornin, le P3 est la première entrée découverte du gouffre Berger.

3 • Équipée d'échelles, la progression dans les années 50 était plus compliquée.

4 • Les noms de la première équipe à avoir atteint les -903 m sont gravés dans la roche.

5 • Le puits Aldo : comme le veut l'usage, il porte le nom du compagnon resté à son palier pour assurer la remontée aux échelles de ses coéquipiers.

en 1955. À seulement 15 m de l'objectif mythique, l'équipe doit renoncer, faute d'échelles suffisantes pour poursuivre sa descente.

Le 10 août 1956, après quinze jours sous terre, les spéléologues franchissent la côte -1000 m et atteignent le siphon terminal à -1122 m. Le Gouffre Berger devient le premier « -1000 » de l'histoire.

Un équipement avant-gardiste

Dans les années 1960, la renommée du Berger attire des équipes de toute l'Europe et fait passer la spéléologie dans une nouvelle dimension. Inspirées des expéditions himalayennes, les équipes installent des camps souterrains et développent de nouvelles techniques de progression : les échelles de corde sont délaissées au profit de bloqueurs de descente et les spéléologues proto-

typent eux-mêmes des équipements plus légers et adaptés aux longues explorations.

« Les spéléologues de 1968 n'étaient pas meilleurs que ceux de 1956 : ils étaient mieux équipés. »

Jo Marbach, membre de l'expédition de 1968

Le Berger, une histoire sans fin

Le record de 1956 n'était que le début. Grâce aux progrès de la plongée souterraine, les spéléologues repoussent progressivement les limites : -1141 m en 1968, puis -1184 m en 1978. En 1990, la jonction avec le réseau de la Fromagère porte le dénivelé du réseau à plus de 1270 m.

Avec 11 entrées et près de 45 km de galeries, le réseau présente encore des secteurs inexplorés : la jonction du Berger avec les Cuves de

Sassenage demeure un objectif que tout spéléologue rêve d'atteindre.

Un patrimoine toujours vivant

Chaque été pendant trois semaines, le Camp Berger permet à plus de 500 spéléologues venus du monde entier d'explorer le gouffre, spécialement équipé pour l'occasion. En contrepartie, ils s'engagent à nettoyer le site des déchets issus des anciennes explorations : depuis 2012, plus de 3 tonnes de déchets ont ainsi été évacuées. Le Berger est aussi devenu un terrain d'étude scientifique : topographie, insectes cavernicoles et chauves-souris font l'objet d'observations menées avec le Parc naturel régional du Vercors.

Soixante-dix ans après sa découverte, l'histoire du Berger est loin d'être terminée.

Un accès réglementé

L'accès au Gouffre Berger est encadré par un arrêté municipal de juin 2000. Réservé aux spéléologues licenciés, il est autorisé du 1^{er} juin au 31 octobre, sur inscription auprès de la mairie. Une exploration exige connaissance du milieu et des techniques de progression, et équipement adapté. L'accès hivernal est interdit, notamment en raison des conditions d'accès et de la complexité des secours. Situé au cœur de la Réserve biologique intégrale, le site est protégé : bivouac et nouveaux sentiers sont interdits.



École

UNE CUISINE RÉNOVÉE POUR LA RENTRÉE

Grâce à la participation de tous, la cuisine de la classe des petits fait peau neuve, en limitant les dépenses pour la commune.

Avant de devenir la «classe des petits», la salle de la maîtresse Claire accueillait la cantine de l'école. Sa cuisine et son passe-plat, qui desservait la grande salle, sont encore visibles aujourd'hui. Avec le déménagement de la cantine au-dessus de la classe n° 3 il y a déjà quelques années, cet espace sert désormais aux ateliers des maternelles, à la confection des gâteaux d'anniversaire et aux repas du personnel enseignant.

Lors du dernier conseil d'école, la rénovation de cette cuisine et l'aménagement de rangements avaient été proposés. Les services techniques, avec

la participation d'élus et de quelques habitants, ont réalisé les travaux avant la rentrée : retrait des anciens meubles, peinture, ajout de prises et installation de la nouvelle cuisine. Cette mobilisation a permis de limiter la dépense à l'achat de la cuisine, pour 600 €.

Prochaine étape : la rénovation du couloir de cette même classe. Deux options sont aujourd'hui à l'étude : une rénovation à l'été 2027, dans le cadre d'un chantier participatif, ou son intégration à un projet plus large (remplacement des huisseries) susceptible de bénéficier de subventions, en repoussant l'échéance à 2028.

Démographie

COMBIEN SOMMES-NOUS À ENGIN ?

L'INSEE nous a transmis les résultats du recensement de la population et des habitations d'Engins, qui s'est déroulé du 15 janvier au 15 février 2026.

À cette période, la commune comptait 431 habitants et 220 logements, dont 176 résidences principales, 41 logements occasionnels, vacants ou résidences secondaires, ainsi que 13 adresses collectives. Ces chiffres sont estimatifs : ils représentent une

photographie de la commune au moment du recensement. Ils ne prennent pas en compte les évolutions intervenues depuis : naissances, décès, déménagements, emménagements, départs en maison de retraite, etc.

Les résultats montrent une certaine décroissance, car la commune comptait 496 habitants en 2010.

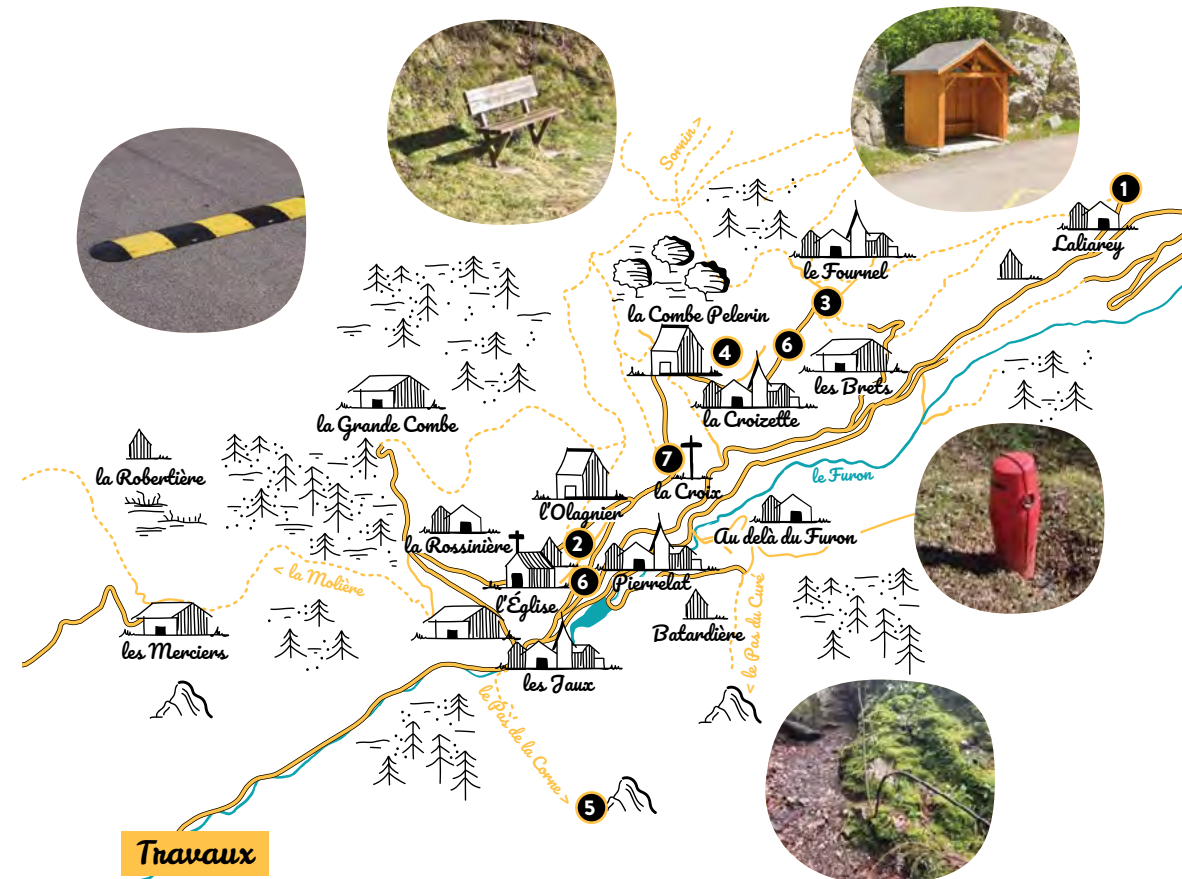
Le prochain recensement aura lieu en 2031 : tout peut changer d'ici là !

École

RENTRÉE : POINT SUR LES EFFECTIFS

L'école maintient ses effectifs à 37 élèves grâce à l'arrivée de quatre nouveaux élèves en petite section et un en CP. Ils seront répartis dans les classes de Claire Poulon (petite section à CP) et Justine Lefebvre (CE1 à CM2). Pendant le congé maternité de Justine, c'est Margaux Silvini, déjà connue des élèves pour avoir assuré un remplacement à l'école, qui prend en charge la classe des grands et assure la direction de l'établissement.

Les élèves ont également retrouvé Arnaud et Ophélie au périscolaire, ainsi que leur ATSEM Sandra.



Travaux

QUELS CHANTIERS POUR CET AUTOMNE ?

Après une première moitié d'exercice budgétaire consacrée à la prise en main des dossiers, la commune engage cet automne plusieurs travaux de proximité.

Pour cette première année de mandat, les élus ont fait le choix de ne pas engager de chantiers d'ampleur, afin de prendre le temps de s'approprier les dossiers, appréhender les enjeux de la commune et évaluer les priorités d'action. Certains travaux planifiés par l'équipe précédente seront poursuivis en continuité (rénovation de la fumisterie du gîte de la Molière), tandis que d'autres ont été temporisés (route de Sornin). Des opérations d'entretien et de réparation ont été réalisées au Centre de loisirs et à la Grange à Gaby. De septembre 2026 à mars 2027, l'objectif est de pour-

suivre ces travaux courants et aménagements de proximité, tout en préparant les projets structurants qui pourront être engagés sur le budget 2027.

Des travaux de proximité dès l'automne

- 1 Laliarey : étude des trajectoires de chute de pierres et vérification de l'efficacité du merlon pare-blocs.
- 2 École : renouvellement du mobilier de la cantine.
- 3 Fournel : création d'un abri-bus, conçu et fabriqué par les agents communaux.
- 4 Centre de loisirs : remplacement des bancs.

- 5 Pas de la Corne et Pas du Curé : remise en état des garde-corps, si possible avant les premières neiges.

- 6 Route Coynel et route du Fournel : expérimentation de ralentisseurs dès la sortie de l'hiver.

- 7 La Croix : installation d'un poteau d'incendie lors des travaux de voirie prévus au printemps par la CCMV.

2027 : place aux projets structurants

À ce jour, les priorités sont les toitures de la mairie et du Centre de loisirs, puis le cimetière, l'école, la protection incendie et enfin la rénovation de la salle d'exposition du centre de loisirs. Leur réalisation s'échelonnnera en fonction des capacités budgétaires et des financements mobilisables.

S'entraider

Prochains Cafés des aidants

Vous aidez un proche malade en situation de handicap ou âgé ? Venez échanger et partager votre expérience un vendredi par mois, de 14h30 à 16h. Prochains rendez-vous le **9 octobre** à l'auberge du Sabot de Vénus, à Méaudre, le **20 novembre** au Bistrot de la place à Lans-en-Vercors, le **11 décembre** au Grand Hôtel de Paris à Villard-de-Lans.



S'informer

Ouverture de la chasse

En Isère, la chasse sera ouverte du 13 septembre 2026 au 28 février 2027, avec un jour de non-chasse instauré le vendredi. Les battues aux cerfs auront lieu les dimanches à partir du 15 novembre, puis les samedis et dimanches dès janvier.

➤ Géolocalisez les battues en temps réel sur l'application Info Chasse.



À ne pas manquer cet automne

OCTOBRE

3 octobre • Chants
du monde et musique classique par l'ensemble vocal Art'muz.

➤ Rendez-vous à 18h,
à l'église d'Engins

10 octobre • Fête de la pomme : en jus, en beignet ou à croquer, le Fil d'Engins vous propose de découvrir la pomme sous toutes ses formes : marché de producteurs, pressoir, visite du verger, restauration sur place.

➤ Dès 11h, au Centre de loisirs

30 octobre • Chaudun, un village abandonné : accompagnés de guides de l'ONF, le Fil d'Engins vous propose de partir deux jours à la découverte de ce village où la nature a repris ses droits.

➤ Inscription sur :
assoc.lefildengins@laposte.net

31 octobre • Fête d'Halloween organisée par Les Bruyants.

➤ Plus d'informations à suivre



Zoom sur une association

LES GAZELLES D'ENGINS

Envie de vous remettre en forme ?
Les Gazelles proposent chaque semaine deux séances de renforcement musculaire, accessibles à tous les niveaux.

Chaque semaine, les Gazelles se retrouvent au Centre de loisirs dans une ambiance sportive, conviviale et bienveillante pour deux séances de renforcement musculaire, les lundis et jeudis de 18h50 à 20h.

Encadrés par Barbara, les cours s'adaptent au nombre de participantes et proposent des exercices variés avec tapis, barres flexibles, ballons, poids, élastiques... Accessibles à tous les niveaux, ils permettent à chacune de progresser à son rythme.

Mais les Gazelles, c'est aussi de la convivialité et du partage ! Deux repas sont organisés chaque année et, une année sur deux, l'association participe au financement d'une thalasso, récompense bien méritée après les efforts fournis !

L'inscription annuelle est de 75 € pour une séance par semaine, 125 € pour deux séances. Premier cours d'essai gratuit : il reste de la place le jeudi, venez tester !

➤ Les lundis et jeudis de 18h50 à 20h, au Centre de loisirs

NOVEMBRE

11 novembre •
Commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918.

➤ Rendez-vous à 11h, au Monument aux morts, place du souvenir

15 novembre • Grand concert de la chorale grecque Odyssée de Grenoble : un moment convivial et festif proposé par le Fil d'Engins.

➤ Rendez-vous à 15h, au Centre de loisirs

20 novembre •
Dégustation du Beaujolais nouveau organisée par Les Bruyants.

➤ Plus d'informations à suivre, surveillez vos boîtes aux lettres

DÉCEMBRE

5 décembre • Fête de Noël de l'APE : rendez-vous pour une fin d'après-midi festive, prolongée autour d'un repas de Noël.

➤ Plus d'informations à suivre, surveillez vos boîtes aux lettres



Coupure d'eau, d'électricité, travaux de voirie, événements...

Téléchargez l'application Illiwap sur votre smartphone pour ne rien manquer de l'actualité d'Engins !